

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement { 3 mois, 8 fr.; 40 fr.; 42 fr.
(Payable d'avance): { 6 mois, 15 fr.; 19 fr.; 22 fr.
{ Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au *Bureau du Journal*, et à Paris, chez *LEJOLIVET et C^e*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 28 vendémiaire au LVII.

(De l'ère chrétienne, 19 octobre 1848.)

LA CONCILIATION.

Nous l'avons donc entendu ce fameux programme des ex-ministres de la monarchie, aujourd'hui ministres de la République. Paroles de miel qui peuvent receler bien des projets coupables, sous l'apparence trompeuse de la bonne foi! Le ministère est, dit-on, un ministère de conciliation; mot vide de sens en politique comme ailleurs. Que veulent-ils donc concilier? Le feu avec l'eau? le bien avec le mal? la fourberie, l'hypocrisie, le mensonge, vertus obligées des royalistes, avec la franchise, la vérité et la justice, qui sont le caractère distinctif des vrais républicains? C'est tenter l'impossible que de vouloir concilier deux choses antipathiques de leur nature, la royauté et la République. Et c'est cependant cela que promet le programme Dufaure et compagnie; c'est, du moins, ce que nous avons cru trouver dans les paroles, tant soit peu laconiques et embrouillées, du président Cavaignac (qui ne reconnaît pas le peuple souverain pour son maître).

Les royalistes nous ont si peu et si rarement habitués à cet esprit de conciliation, préconisé par eux en ce moment, qu'il nous est permis de rester dans le doute et dans l'expectative jusqu'à ce que leurs promesses soient réalisées. Fasse le ciel qu'il ne soit pas trop tard, quand nous nous apercevrons que nous avons été joués! Dans tous les cas, nous sommes là; quoiqu'il arrive, quoiqu'on puisse tenter, ceux qui ont fait la République sauront la défendre au besoin, et si elle doit périr, toute la démocratie s'ensuivra avec elle sous les barricades; l'appui de nos bras ne fera jamais défaut à la cause sacrée de la liberté.

Espérons que nous ne serons pas forcés d'en venir à cette cruelle extrémité. N'avons-nous pas en mains l'arme la meilleure et la plus terrible, l'arme avec laquelle on peut faire, pacifiquement et sans effusion de sang, les révolutions les plus complètes, les plus radicales? Par le suffrage universel, nous pouvons, le jour où nous serons unis, donner un démenti solennel au vote de confiance des 570 satisfaits; nous pouvons montrer à Cavaignac que ce n'est pas toujours administrer dans les idées et les vues de la nation, que d'obéir à l'impulsion rétrograde d'une majorité souvent factice.

La démocratie peut, aux prochaines élections, envoyer à la chambre des hommes qui proclament solennellement à la face

du pays, que le peuple est seul souverain et maître.

Individuellement tous les hommes sont frères, mais réunis en société, chacun en particulier est soumis à la décision de tous, et il doit s'y conformer.

Nous comprenons parfaitement que ce raisonnement ne peut pénétrer dans l'esprit d'un soldat, d'un homme habitué à faire plier toute une armée sous sa volonté de fer, et qui, dans ce moment encore, semble ne faire aucune différence entre la capitale de la France ou une ville ennemie prise d'assaut; l'état de siège, la transportation sur état et sans jugement sont une preuve à l'appui de ce que nous avançons.

C'est aux électeurs à faire cesser ce règne du sabre, c'est à eux, lors de la grande élection qui se prépare, à bien réfléchir que si un général sait défendre sa patrie, ses instincts naturels le portent aussi à l'asservir. Si la France veut pour toujours échapper au despotisme, si elle tient à ne plus reprendre les fers qu'elle a brisés, si elle veut marcher au progrès par la raison et la justice, qu'elle jette les yeux sur un autre homme que Cavaignac. Qu'elle se rappelle qu'un seul de tous les hommes qui ont contribué à fonder la République, est resté fidèle aux engagements qu'il avait pris, qu'en ce moment encore il est le premier sur la brèche, combattant tous les abus et demandant à grands cris la réalisation immédiate de toutes les améliorations sociales possibles. Qu'elle n'oublie pas que Ledru-Rollin est le premier, nous dirions presque le seul défenseur des droits du peuple. Que dès lors toutes les voix se portent sur ce grand citoyen et que le dépouillement du scrutin vienne témoigner de la reconnaissance et de la confiance illimitée de la démocratie.

La Souricière.

Il y en a, comme on sait, de plusieurs sortes, mais les deux variétés les plus communes sont : la souricière à trappe au fond de laquelle est un morceau de lard; et la souricière en forme de nasse ou d'entonnoir, d'où une fois entré, l'on ne peut plus sortir. C'est ainsi que l'on flattait Démétrius, le grand prince de villes, en peignant pour sa devise une grande nasse de joncs pleine de forteresses et de cités. Et c'est ainsi qu'en nous flattant on nous a fait entrer tout doucement, comme ces villes, au fond de la souricière ou du panier de joncs.

Qui a construit la nasse artificieuse, la traîtreuse souricière? Peu importe, maintenant que nous y sommes... Il s'agit d'en sortir; et d'en sortir par le même moyen que nous y sommes entrés, c'est-à-dire au moyen du suffrage universel, qui a servi d'appât, de noix grillée, pour nous attirer dans le piège. Ne nous

rappelons, nos mauvais choix que pour en faire un meilleur, de nos divisions, que pour ne plus nous diviser à l'avenir. Donnons un grand exemple aux peuples qui nous regardent, en fondant la République pour la troisième et dernière fois. Car il n'y a rien de fait, grâce à nos gracieux factotum, et nous sommes exactement au même point où le 26 février nous trouva en se levant, c'est-à-dire à l'appel à la nation pour décider de la forme du gouvernement. Croyons-le bien, un homme est tout, puisqu'on a voulu que cet homme y fût. Et qu'on ne parle pas de constitution, de garanties écrites, de lois toutes-puissantes. Tout cela est déchiré, brûlé, effacé en un clin-d'œil à la volonté d'un homme : et Dieu seul peut connaître cette volonté et s'y opposer!

Le peuple en a une aussi, que Dieu connaît et approuve. Il ne veut pas que la présidence républicaine tombe en de royales mains; il ne veut pas que la légitimité ou l'usurpation devienne jamais nationale par l'usage de la fraude ou l'abus des mots : il le veut et cela sera comme il le veut. Le peuple sait bien que les événements gouvernent les hommes, et, de même que les habiles, il se laissera aller au courant politique sans craindre ni les écueils ni les récifs, et encore moins qu'on lui fasse jamais remonter le courant. Il choisira un pilote pour être conduit où il veut aller, où la Providence le mène en dépit des résistances et des mauvais vouloirs, en dépit de ceux qui continuent l'alliance impie avec les rois absolus, qui déplorent l'insurrection de Vienne et font des vœux ardents pour l'empereur d'Autriche, Jellachich et Radezky. Voilà les défenseurs de la royauté, de cette royauté dont on s'opiniâtre à tatouer, à scarifier notre pauvre France..., qui serait désormais flétrie, déshonorée, si on la marquait encore d'une fleur de lys!

Cette infamie ne sortira point du cœur de la nation, du peuple qui saura souffrir encore s'il le faut, car il souffrira jusqu'à ce qu'il vienne un homme qui neutralise les efforts de ses ennemis, un homme qui le délivre et auquel il puisse se confier, sans avoir rien à craindre de sa perfidie ou de son ambition.

Que cet homme fasse donc sa profession de foi!

Qu'il promette surtout de rompre avec le passé, d'affranchir l'Italie, de relever Huningue, de déchirer les traités de 1815, et surtout de réaliser toutes les promesses faites au peuple en Février, dans l'ivresse de la victoire.

Que le jour où ce président sera nommé, notre coq imite l'aigle; que les peuples asservis se comptent, se lèvent et nous trouvent debout.

Feuilleton du Peuple Souverain.

LA FILLE DE CROMWELL.

DEUXIÈME PARTIE.

XIV.

Complication.

(Suite.)

Titus continua sans paraître remarquer le trouble de son interlocuteur.

— Tu sais mon histoire; voici maintenant quelques particularités de la tienne.

En 1648, il y a dix-sept ans à peu près, tu devins amoureux d'une fille appelée Jeanne, déjà passablement mûre; elle appartenait à une famille de royalistes enragés. Toi, compagnon d'armes de Cromwell, républicain farouche et tête-ronde de première classe, tu ne pouvais déployer ta bannière aux yeux des parents de celle qui est aujourd'hui ta femme. En conséquence, tu t'annonças comme un soldat royaliste, et tu leur déclaras, l'appeler John Buttler.

Titus Oates, à ces mots, regarda fixement le sommelier.

Celui-ci venait de faire un effort surnaturel pour reprendre au moins l'apparence du calme.

Il résolut d'écouter jusqu'au bout, et, à tout hasard, il s'assura qu'une forte dague était toujours fixée à sa ceinture de cuir.

Malheureusement, Titus remarqua ce geste.

Aussitôt, sans laisser échapper le plus léger signe d'inquiétude, il souleva le couvercle du bahut, et saisit une paire de pistolets d'arçon qu'il arma froidement.

Il les plaça sur la table, à portée de sa main.

— A la bonne heure, dit Buttler; cette fois, du moins, tu joues franc jeu... Continue, peut-être finirons-nous par nous entendre.

— J'en suis persuadé, répondit Titus.

— Voici comment et à quelle occasion tu pris le nom de Buttler. Dans l'une de ces batailles sanglantes, où royalistes et républicains s'égorgeaient sans merci, le chef d'un escadron d'indépendants s'élança contre une troupe de cavaliers et terrassa le porte-étendard ennemi. Sur le point de massacrer cet homme, il s'arrêta, frappé d'un prodige inouï de ressemblance; et, de son côté, le vaincu ne put retenir une exclamation de surprise en envisageant le chef puritain. Ces deux personnages avaient les traits exactement pareils, la barbe et les cheveux de la même nuance, la même taille et le même son de voix. C'était quelque chose de fabuleux et

d'incroyable. Or, le chef des indépendants était Harrison et le porte-étendard s'appelait John Buttler.

— Au nom du ciel, dis-moi qui t'as si bien instruit! s'écria le sommelier, dont le cœur battait avec violence.

— Tu laisses vivre le porte-étendard, continua Titus, et tu l'attachas à ta personne. Il te prit en affection, te servit avec le dévouement d'un esclave et renoua même pour te plaire à ses principes de royalisme.

— C'est vrai, murmura le vieux presbytérien, qui semblait prendre alors un vif intérêt au récit d'Oates.

La colère avait fait place à l'attendrissement. Des larmes roulaient dans ses yeux.

— Du reste, cette affection était méritée. Tu ne le traitais pas comme un domestique, tu le regardais comme un frère. Il y avait, selon toi, quelque chose de providentiel dans cette ressemblance miraculeuse entre vous. Les plus habiles y furent trompés à l'époque de ton mariage, et je ne sais quel pressentiment de ce qui devait arriver un jour te fit garder avec tous, même avec Jeanne, le secret de ton nom véritable. Seulement, comme il te répugnait de feindre plus longtemps le royalisme, tu déclaras que tu avais embrassé le parti de Cromwell. Plusieurs membres de la famille de ta femme ne t'ont jamais pardonné cette prétendue désertion. Enfin, le Protecteur mourut et Charles II monta sur le trône. Tu fus obligé de te soustraire aux dangereuses représailles de la nouvelle cour; ton prisonnier t'accompagna dans ta fuite, et ce fut alors qu'il te donna la preuve la plus sublime de dévouement qu'un homme eût jamais reçue d'un autre.

— Oui, s'écria le sommelier, dont la figure portait les traces de l'émotion la plus vive, car il est mort à ma place, le généreux ami, le noble martyr!

Un sanglot s'échappa de sa poitrine.

— Il y a cinq ans à peine que ces choses se passaient... Tout se présente fidèlement à ma mémoire. John et moi, nous étions réfugiés chez de pauvres paysans du comté d'Oxford, dans une misérable hutte ouverte à tous les vents. Des fuyards m'avaient annoncé que la ville on venait d'assassiner mon vieux père. Je voulus courir à Londres, soulever le peuple, lui reprocher sa honteuse inertie. Pourquoi John m'empêcha-t-il de mettre ce projet à exécution? Pourquoi me fit-il comprendre ma douloureuse impuissance? Charles II, bourreau! tu jolisais de notre désespoir et tu riais de nos pleurs! Mon père était mort, mon père qui n'avait jamais pris la moindre part aux troubles politiques, et mes amis, mes compagnons d'armes, le Stuart les envoyait tous à l'échafaud! Je me rappelle que John me dit cette phrase dont je ne compris pas alors le sens mystérieux: «Vous vivez, je le jure, assez longtemps pour tirer de tous ces meurtres une vengeance éclatante.» Épuisé de fatigue, de rage et de douleur, je consentis à prendre quelque repos. Le lendemain, à mon réveil, je ne trouvais plus John. Il s'était emparé de mes habits, me laissant les siens avec tous ses papiers... Et je ne comprenais pas encore, et je l'accusais d'ingratitude!

Le sommelier joignit les mains et leva les yeux au ciel.

— Oh! pardonne, frère! Bien des fois dans mes rêves, j'ai vu ta sainte image et je lui ai demandé grâce pour mes injustes soupçons! J'avais apprécié toutes les vertus de ton âme... et la reconnaissance, la plus belle

de toutes, a causé ta mort. Tu as été le livrer aux soldats qu'on avait mis à ma recherche; les juges abusés ont prononcé ta sentence... Hélas! hélas! je suis arrivé trop tard, et je n'ai pu que verser des larmes au pied de l'infâme gibet!

Buttler sanglotta long-temps avec amertume.

Quand il releva la tête, il vit Titus Oates le regarder d'un air de triomphe.

— Eh bien! oui, s'écria-t-il, je suis Harrison! je suis le compagnon d'armes du vieux Nol. J'ai voté la mort du dernier roi, parce que la vie d'un homme ne pouvait être mise en parallèle avec le repos et le bonheur de l'Angleterre. Et je souffrirais qu'un nain renversât aujourd'hui l'œuvre des géants! Je ne briserais pas cette royauté nouvelle assise sur des cadavres! Ou me défendra de venger mon père... mon père innocent... celui du Stuart était coupable! de venger ce pauvre John, de réhabiliter tous ces fronts illustres que le despotisme a fait courber sous la hache du bourreau?

— La justice est pour toi; frappe sans crainte!

Le sommelier passa rapidement la main sur son front et jeta sur Titus un regard froid et scrutateur.

— En effet, tu sais tout, lui dit-il; mais qui a pu t'instruire?

— John Buttler étant resté fidèle à la religion catholique, dont j'étais alors ministre, je fus appelé pour le confesser à son heure suprême.

— Et tu as gardé fidèlement le secret de mon existence, quant il était si facile de le vendre à mes ennemis?

— Ce secret était celui de la confession. Prêtre catholique, je ne pouvais le violer sans être parjure. Devenu ministre anglican, je me défiais des papistes, et d'ailleurs, j'étais payé pour ne plus ajouter foi aux promesses du Stuart. Je préférai le suivre dans les détours de ta vaste intrigue, afin de saisir l'heure où je pourrais me réunir à toi. Sans que tu pusses t'en apercevoir, en tous lieux j'étais sur tes pas. Je connais le moyen dont tu t'es servi pour obtenir la charge de sommelier de Whitehall. Tu ne me devinai point sous le costume du joueur du pavillon. Grâce à un autre déguisement, je me suis glissé hier parmi les presbytériens réunis à la taverne. J'ai lu par-dessus l'épaule de Buckingham le texte du marché que tu as fait conclure. Mon espionnage, en un mot, a été si habile, que je suis instruit de tes relations avec les hôtes de Pudding-Lane, des projets de Fiamma...

— Tais-toi, dit le sommelier. Maintenant, que veux-tu, que prétends-tu faire?

— Te servir.

— Le désintéressement chez toi me paraît douteux, et tu dois avoir un autre but. On ne tient pas un homme de ma sorte à discrétion, et surtout on ne le lui fait pas sentir sans caresser intérieurement quelque espoir. Tu as le projet bien arrêté de profiter de la circonstance... Parle donc?

— Soit, reprit Titus, je serai franc. Charles t'a été comme un oracle; un mot de ta bouche, et il me donnera les dignités promises.

Eugène DE MIRECOURT.

(La suite à un prochain numéro.)

Voir, pour la 1^{re} partie, les numéros du 9 août au 2 septembre, et pour la 2^e, les n. du 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16 et 17 octobre.

Voilà le seul moyen de sortir de la perfide souricière, où nous ont mis les amis de nos ennemis !

Le nouveau Ministère.

Si nous ne connaissions la triste nouvelle du remaniement ministériel, qui a amené la démission si loyalement et si énergiquement motivée du citoyen Ducoux, préfet de police ; si, à l'émotion douloureuse qui oppresse le cœur des démocrates, nous ne comprenions que la République est audacieusement et dangereusement attaquée, il nous suffirait de jeter les yeux sur les journaux réactionnaires.

Ici en effet, tandis que dans le camp de la démocratie on serre silencieusement ses rangs pour opposer une digue aux flots sans cesse grossissants de la contre-révolution, on accueille avec empressement et des transports de joie mal contenus, la monarchie qui vient sous la figure trinitaire Dufaure, Freslon, Vivien, s'asseoir aux côtés de la République mutilée, afin de l'aider à bien gouverner la France. Pauvre France !

Voyons donc ce que pensent les journaux monarchistes de cette alliance monstrueuse.

Les *Débats* déclarent vouloir attendre des actes pour juger le nouveau ministère. Toutefois ils n'auraient, disent-ils, cacher leur bonne disposition et leur sympathie à l'égard des nouveaux venus. Ils ne sont pas il est vrai, républicains de la veille. Cela prouve, suivant les *Débats*, que le chef du pouvoir exécutif a compris qu'il manquait à l'administration des hommes ayant un certain talent de parole, une certaine expérience des affaires, et qu'il est allé les prendre là où ils étaient.

La République, ajoutent les *Débats*, a besoin pour se faire accepter du pays, de se retirer des mains des républicains de la veille. Ainsi donc le citoyen Marrast et sa phalange fidèle du *National* n'auraient pas même donné assez de gages à la réaction ! Il faut donc, si l'on veut se ranger à l'avis si prudent et si sage du journal conservateur dynastique, appeler au pouvoir les ex-ministres de Louis-Philippe et toute la riche cohorte des satisfaits, afin que le pays veuille bien accepter la République.

Eh bien ! qu'on se dépêche.

Pour nous, nous aimerions mieux voir au gouvernement des légitimistes exclusivement monarchistes, que ce mélange bâtarde de républicains omnicolores ; alors du moins, on saurait que les royalistes président au destinée de la République. Il n'y aurait plus d'illusion possible, et ceux qui en conservent encore se décideraient enfin à se ranger, soit du côté de la République, soit du côté de la monarchie.

Le citoyen Ducoux, par sa conduite si digne et si ferme vis-à-vis du pouvoir, a excité les ridicules fureurs du *Constitutionnel*, qui discute et commente ce matin, la lettre adressée au général Cavaignac par le préfet de police. C'est surtout le mot *contre-révolution*, dont le citoyen Ducoux s'est servi pour caractériser la politique du nouveau cabinet, qui agite d'une manière si comique le vénérable *bonnet de coton*.

Où allons-nous, juste ciel ! que nous en soyons venus à attaquer, en République, un gouvernement défendu par la presse royaliste ?

SOMMES-NOUS EN RÉPUBLIQUE ?

Par la sublime catastrophe du 24 février, le peuple a manifesté un droit dont il avait la conscience depuis longtemps, et ce droit était si clairement écrit dans toutes les âmes, que personne n'a songé à le contester. La capitale avait à peine congedié la monarchie, que son nombreux cortège de flatteurs, de protégés s'est replié dans le plus timide silence. L'erreur, malgré sa durée n'avait pas encore fermé leurs yeux à la lumière, ils ont vite compris qu'ils venaient de commettre un inconcevable anachronisme. Voilà ce que nous avons vu et nous n'en avons pas été étonnés.

Cependant où en sommes-nous aujourd'hui ? Ce droit que nous avons constaté, cette souveraineté, que nous avons proclamée aux applaudissements de l'Europe entière, sommes-nous bien assurés de les maintenir, de les faire triompher ? Oui, nous accomplirons notre mission, elle est providentielle, elle est sacrée, mais ce ne sera pas sans difficulté. Nous l'avons conduite jusqu'ici avec toute la majesté du calme, de la patience ; il nous faudra peut-être déployer à l'avenir plus de vigueur, plus de décision. De nombreux ennemis se révoltent chaque jour, leur tactique est adroite, leurs menées bien diverses sont habiles. Parcourez chaque matin cette énorme paperasse que la presse de Paris nous envoie. Ici, vous verrez traîner dans la boue, calomnié, flétri, un mandataire convaincu, sincère, consciencieux ; là, vous trouverez les prédictions les plus sinistres sur la réalité de l'ordre de choses établi.

La misère ! la misère ! vous crie-t-on, la misère va s'accroître bientôt de toute la rigueur du froid, de toutes les exaspérations de la faim, et d'où vient-elle la misère, interprètes, menteurs, si ce n'est de la lutte intestine que vos plumes ont fait naître et veulent entretenir à tout prix, et ces hésitations du pouvoir, ces mesures qui portent la méfiance dans toute la France, si vous n'en êtes au moins complices, qui fait plus d'efforts que vous pour les exploiter en faveur de la réaction ? Nous aussi, nous doutons quelquefois de l'efficacité de certaines mesures ; mais nous les regardons comme des essais dont on saura revenir aussitôt qu'ils feraient pressentir un funeste dénouement. Nous ne craignons pas une restauration monarchique. L'honneur de la France est démocratique. Que des insensés construisent le matin tant qu'ils voudront de fragiles édifices, le vent du soir les emportera dans la poussière.

Ne nous effrayons pas des sordes menées que l'on trace chaque jour contre les institutions de notre jeune République, mais pressons-nous, unissons nos efforts, tendons la main à nos amis de l'autre côté du Rhin qui ont si bien suivi notre signal. Peuple, tu arriveras à ton entier affranchissement, à l'exercice de tes droits, oui, tu vivras en République.

DIEU PROTÈGE LA FRANCE.

Ils auront beau faire, ils auront beau se montrer ignorants, faibles, incapables ; ils auront beau lutter mesquinement contre les conséquences européennes et sociales de la révolution de février, Dieu ne laisse point périr les germes que cette explosion sublime a jetés partout. Nouveaux Ahasverus qui rétablirez sous le nom de la République la politique de M. Guizot, la Providence ne vous laissera pas faire. Écoutez la voix qui part de Vienne et qui vous crie : Marche ! marche ! Non, vous n'aurez pas le temps de rassembler les débris de la monarchie, de reconstituer la féodalité financière. En avant, en avant ! Si vous

ne guidez pas la démocratie européenne, elle vous trainera victorieuse à sa remorque.

Enthousiasme, espérances des mois de mars et d'avril, vous pouvez enfin naître ; l'avenir se dégage, les aristocraties s'éroulent, les empires monstrueux se décomposent ; l'Italie et la Pologne peuvent sortir du tombeau. La monarchie devient partout impossible. Transformation de la vieille Europe en Républiques confédérées, en Républiques démocratiques et sociales telle est la destinée du siècle ; elle se réalisera, dût la monarchie se souiller encore en expirant par des crimes inutiles. Quel spectacle donne enfin quelque énergie, quelque assurance à nos gouvernants, dont la Providence répare les fautes. Un effort en faveur de l'Italie ! Intervenons pour accélérer la victoire des peuples et pour prévenir les affreux déchirements qui précéderont encore la fondation de la République européenne si nous restons lâchement immobiles.

Le travail répugnant.

L'idée de rendre le travail attrayant, de pénible et répugnant qu'il a été jusqu'ici, est l'idée la plus neuve, la plus hardie, la plus caractéristique de Fourier. Avant lui, jamais philosophe, économiste ou moraliste ne se l'était proposée pour problème. Cette idée à elle seule contient une transformation sociale, un nouveau monde. Tout esprit exercé doit comprendre, en effet, que trouver le moyen d'enlever au travail ses caractères d'expatriation, d'ennui, de douleur, et de le rendre attrayant, dans toute la force du mot, c'est tout simplement trouver le moyen d'extirper les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des vices, des crimes, des maux et des misères de ce monde. Pour juger si cette proposition est rationnellement juste et fondée, il suffit de rapprocher en quelques mots les principales conditions de morcellement, d'isolement et d'insolidarité qui rendent aujourd'hui le travail répugnant et pénible des principales conditions d'unité et de variété, d'association et de solidarité qui doivent le rendre attrayant et facile.

Le travail est répugnant, parce que c'est dans la majorité des cas, le hasard seul, et non la vocation, qui détermine le choix de la profession et de la fonction.

Le travail est une source de peines, de chagrins et de dangers, parce que son entreprise repose comme une croix sur les épaules d'un seul homme ou d'une seule famille dépourvue de capitaux, de crédit, de science et de machines ; parce que, question de vie ou de mort, il entraîne, par la moindre faiblesse, la ruine et le déshonneur ; parce que, soumis à toutes les éventualités, à tous les hasards de cette guerre sociale qu'on nomme la libre concurrence, il n'est presque jamais sûr de son bénéfice et de son lendemain.

Le travail est généralement triste et oppressif, parce que mis aux enchères des efforts et au rabais des salaires, il exige des séances de plus en plus longues, fatigantes ; parce que, généralement solitaire et monotone, il repose tout le jour et toute la vie, sur la même tâche éternellement répétée ; parce qu'il a la faim, la dure nécessité pour seuls aiguillons ; parce que, pour satisfaire aux seuls besoins matériels de la vie, il étouffe en l'homme toutes autres facultés, tous autres instincts ou besoins sociaux et moraux.

Le travail est encore triste et répugnant, même quand il se fait en commun, parce qu'il forme au hasard la réunion des travailleurs, sans consulter leurs affinités de goûts, d'habitudes, de caractères ; parce que l'autorité ou la capacité qui le dirige est imposée arbitrairement, capricieusement ; parce que le salaire ou le bénéfice qui en résulte est rarement fixe et réparti d'une manière juste et régulière ; parce qu'il constitue à bien des titres un nouveau servage, une domesticité humiliante, suscitant l'envie, la défiance ou la haine entre les chefs, maîtres et ouvriers ; parce qu'il n'offre que de trop rares garanties d'avancement, de trop difficiles accès à la consommation, à la propriété ou au bien-être.

Le travail est encore ingrat, malsain et morne parce qu'il se fait généralement dans des lieux étroits, tristes ou insalubres. Il est souvent même malsain et immoral, parce qu'il met l'intérêt personnel en lutte avec l'intérêt collectif, parce qu'il froisse la conscience par l'emploi de fraudes, de fourberies, de sophistications, parce qu'il ne garantit pas une nourriture suffisante ; parce qu'il provoque aux vices et aux débauches par les privations, aux mauvaises mœurs par contagion ou réaction des passions étouffées, aux délits, aux crimes, aux insurrections par excès d'ennui, d'indigence ou de compression.

(Démocratie pacifique.)

Le préfet de police, le citoyen Ducoux, dont on a lu la lettre remarquable dans les journaux de Paris, vient de publier ses adieux aux habitants de Paris, dont nous extrayons les passages suivants :

Aux habitants de Paris.

« Citoyens,

« En résiliant les fonctions que j'avais acceptées après les luttes de Juin, j'éprouve le besoin de vous remercier de la sympathie avec laquelle vous avez accueilli les actes de mon administration.

« Dévoué, corps et âme, à la cause de la République, je me suis efforcé d'en appliquer et d'en faire aimer les principes. Ce que j'ai essayé de faire comme magistrat, je le continuerai comme représentant du peuple. J'ai la satisfaction d'avoir traversé trois mois difficiles, sans que l'impatience ou l'excitation des partis soient venus troubler, un seul instant, la sécurité de la capitale. C'est un heureux résultat auquel la sagesse et l'intelligence du peuple ont contribué plus que ma vigilance et mes efforts.

« Vive la République ! »

Nous lisons dans la *Republique* du 17 octobre :

« Quelques rassemblements ont lieu ce soir, à l'heure où nous écrivons. On y discute le vote déjà connu de l'Assemblée. Les esprits sont inquiets ; on se demande quelle sera la fin de la comédie qui se joue. Cependant l'irritation est contenue, et nous ne croyons à aucune démonstration capable de troubler sérieusement l'ordre.

« Nous invitons encore les amis de la République à maîtriser des sentiments que nous ne comprenons que trop, mais dont l'explosion serait dangereuse pour la cause même que nous défendons. Cette explosion est désirée de nos ennemis. Prenons garde ! échappons aux pièges qu'ils nous tendent.

« La situation est des plus graves ; ce serait une faute de la compliquer en ce moment. Laissons nos adversaires se perdre eux-mêmes. Ils sont sur une pente fatale ; il faut qu'ils la descendent !

« Au nom des intérêts de la République démocratique et sociale, dont l'heure est marquée dans le destin des peuples, ne hâtons rien, ne précipitons rien ! »

Voici le texte de la proposition d'amistie générale présentée à l'Assemblée nationale, et envoyée par elle au comité de la justice.

Art. 1^{er}. Amnistie générale est accordée à tous les individus prévenus de crimes et délits politiques commis, tant à Paris que dans les départements, depuis le 24 février.

Art. 2. Toutes instructions commencées au sujet de ces crimes et délits, seront discontinuées et mise au néant.

Art. 3. Les condamnations déjà prononcées sont considérées comme non-avenues, et remise est faite des peines et amendes.

Cette proposition a été présentée le 14 octobre par les représentants dont les noms suivent :

Les citoyens Ollivier (Bouches-du-Rhône), Baune, Vignerte, Mic, P. Lefranc, Bac, Robert (Yonne), Ronjat, Lagrange, David (d'Angers), Sarrut, Detours, Pyat, Bruys, Mathé, Perdigonier, James-Demontry, Signard, Bertholon, Menand, Proudhon, Cholat, Mulé, Catès, Madet, Benoit, Martin-Bernard, Astaix, Laurent (de l'Ardèche), Greppo, Pégot-Ogier, Lamennais, Dubarry, Morhery, Deville, Brives, Bravard (Toussaint), Terrier, Target, Laussedat, Doutre, Bonaparte (Pierre-Napoléon), Paulin-Durrieu, Renou de Ballon, Bouvet, Fargin-Fayolle, Ledru-Rollin, Pelletier, Bochart, Cambon, Buignier, Joigneaux, Renaud (Isère), Mathieu (Drôme), Lasteyras, Pietri, Delbetz, E. Raspail, Yves, Pin.

Les journaux de Marseille annoncent que M. Ségur-Dupeyron, agent et consul-général de la République en Valachie, s'est embarqué le 10 octobre sur le paquebot-poste le *Mentor*, pour se rendre à Bucharest par la voie de Constantinople.

Le consul français arrivera à Bucharest pour y trouver les Russes et les Turcs installés ; il pourra constater que la Russie ne fait pas plus de cas des protestations de la France républicaine qu'elle n'en a fait de celles de la France monarchique.

La révolution de 1830 a eu pour résultat l'incorporation de la Pologne à la Russie, malgré les stériles réclamations de la France en faveur de la nationalité polonaise.

La révolution de 1848 aura-t-elle pour conséquence l'absorption de la Moldavie et de la Valachie par l'empire russe ?

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE. SALLE DES PAS-PERDUS.

La discussion du projet de constitution sera terminée très-probablement dans 10 ou 12 jours au plus tard ; après quoi les représentants prendront un mois de congé environ.

La commission chargée d'examiner la question relative à l'état de siège a nommé le citoyen Duclerc président et le citoyen Bauchart secrétaire. Elle s'est réunie deux fois déjà, mais rien n'a encore transpiré de ses délibérations, ses membres s'étant engagés sur l'honneur à ne rien divulguer.

Ce matin à 11 heures, il y a eu réunion dans les bureaux, il s'agissait de nommer une commission spéciale de 15 membres, chargée de recevoir et de régler définitivement le compte de l'emploi des crédits affectés aux dépenses de sûreté générale pendant la gestion du citoyen Sénard.

Le comité de l'Algérie et des Colonies a entendu la lecture du rapport fait par le citoyen Anger, au nom de la sous-commission chargée d'examiner la proposition du citoyen Rancé, sur la révision des tarifs d'importation et d'exportation pour l'Algérie. On discutera mercredi cette importante question.

Le comité a renouvelé son bureau, qui se compose maintenant des citoyens Roger (Loiret), président, Dubodan, vice-président, Toupet des Vignes, secrétaire.

Nouvelles d'Italie.

Les journaux qui nous arrivent aujourd'hui d'Italie n'apportent rien de nouveau. Tout le Piémont est à la guerre. Le bruit court à Turin et à Gènes que Milan est en insurrection. Ce que nous avons dit hier à ce sujet semble se confirmer.

Nous nous attendons pour demain à des nouvelles importantes de l'autre côté des Alpes.

Nouvelles d'Autriche.

Le *Courrier de Vienne* a apporté les nouvelles du 14. Cette ville est à la veille de graves événements. Voici ce qu'on lit dans une correspondance du *Courrier du Bas-Rhin* :

VIENNE, 10 octobre, 3 heures et demie. — « On vient d'annoncer à la diète que 15,000 Hongrois s'embarquent à Presbourg pour secourir Vienne. Des gardes nationaux de Brunn, de Bade, de Besslau et des contrées voisines entrent en ville.

« Le comte Auersperg a reçu des renforts, malgré la menace du peuple. Il lui est arrivé de la Bohême des troupes qui ont passé le Danube à Klosterneubourg. Cela paraît confirmer le bruit qu'il a maintenant 15,000 hommes réunis sous ses ordres. Dans la ville tout le monde s'attend à une attaque et est résolu d'opposer une défense énergique.

« Les ambassadeurs et consuls des puissances étrangères ont protesté contre toute tentative de bombarder Vienne.

VIENNE, 11 octobre. — « Jellachich est à la tête d'environ 20,000 hommes de troupes affamées et de hordes indisciplinées, à une lieue de Vienne, près de Simmering, où il est arrivé hier après midi. Les étudiants postés sur la tour de Saint-Étienne ayant signalé l'approche du ban de Croatie, la générale fut battue dans les faubourgs et dans la ville : des barricades furent construites dans les faubourgs, toutes les avenues de Vienne à l'exception de celle du Belvédère mises en état de défense et occupées par la garde nationale. Le soir la ville et les faubourgs furent illuminés. Vers minuit, on battit de nouveau la générale et le tocsin sonna dans toutes les églises.

« On annonçait une attaque de la ville par les troupes, mais ce n'était qu'un faux bruit. La distribution des armes ne discontinua pas. Plus de soixante canons ont déjà été conduits de l'arsenal dans les batteries et sur les places publiques. Les munitions ne manquent pas, car toutes les casernes vides ont été pillées. Hier, après midi, les étudiants ont saisi au bureau principal des douanes 4 caisses remplies d'armes. Le chemin de fer du Nord a amené aujourd'hui 600 gardes nationaux de Brunn. Ce soir on attend un nombre égal. Un espion, porteur de lettres, a été arrêté aujourd'hui dans la ville ; il a été conduit à l'Université. On prétend que le général comte Reczey est aussi prisonnier à l'Université. Aucune attaque n'a encore eu lieu d'aucun côté. On attend avec inquiétude la nuit prochaine.

On voit, par ces lettres, quelle confusion règne dans la situation. On ne sait où l'on va, ni ce qui va arriver. Seulement toutes les nouvelles paraissent

... que d'une heure à l'autre la question doit être vidée par la force des armes, dès que les troupes seront arrivées devant Vienne. Les lettres de Prague du 9 et du 10 octobre disent que toutes les troupes disponibles ont quitté cette ville, se dirigeant vers Vienne.

Le prochain courrier nous apportera sans doute des nouvelles décisives.

— Nous lisons dans une autre correspondance :

BRESLAU, 12 octobre. — La poste de Vienne n'est pas encore arrivée. Le bruit court que les rails du chemin de fer du Nord ont été enlevés sur une étendue de cinq mille de Vienne, et qu'Auersperg, de concert avec Jellachich, bombarde cette ville, mais que les bastions ripostent vivement. On ajoute que la ville est en flammes sur plusieurs points.

PRAGUE, 11 octobre. — Le prince de Windischgrätz s'est porté sur Vienne avec un corps de 10,000 hommes. Des troupes arrivent de la Styrie pour les seconder. Les députés Tschouk et Gallicien ont invité l'empereur à dissoudre la diète de l'Empire et à en convoquer une nouvelle sur un autre point. Le général Schlek a quitté Cracovie avec ses troupes, pour se diriger sur Vienne.

BERLIN, 14 octobre. — L'empereur d'Autriche est arrivé à Ollnitz sous escorte de 4,000 hommes de cavalerie. Il a appelé Jellachich, Windischgrätz et Vessenberg. Après leur arrivée, il a été décidé que les troupes marcheraient de toutes les provinces sur Vienne. On attend leur arrivée le 15 courant, et une convention a été, dit-on, faite avec la Russie, suivant laquelle, dans le cas où après le départ des régiments de la Galicie, des troubles éclateraient dans cette province, un corps d'armée russe franchirait la frontière sur la réquisition du gouvernement autrichien et serait placé sous les ordres d'un général de cette nation.

VIENNE, 10 octobre. — Le général Auersperg a reçu l'invitation de quitter la position qu'il occupe avec ses troupes, et le baron Jellachich, sommation de faire sa soumission. Auersperg a dit que l'ancien ministre de la guerre lui avait donné l'ordre de prendre la position qu'il occupait, et qu'il la quitterait s'il recevait un nouvel ordre : il a déclaré qu'il n'était point en relation avec Jellachich ; quant à ce dernier, il aurait répondu au député Prato, qui s'était rendu vers lui, qu'il s'était mis en marche comme serviteur de l'Etat et comme soldat ; que comme serviteur de l'Etat, il devait agir contre l'anarchie, et que comme soldat, le bruit du canon lui indiquait sa route ; qu'il voulait maintenir la monarchie sur la base des nationalités reconnues.

Du 11 octobre. Ce matin, la Diète a envoyé un nouveau courrier à Jellachich ; il sera de retour à 7 heures du soir. Jellachich devra déclarer qu'il a franchi la frontière dans une intention pacifique et se retirer par la Styrie ; sinon, il sera traité comme ennemi. Suivant la réponse qu'il fera, la diète permettra aux Hongrois de franchir la frontière. On dit cependant que les Hongrois ont déjà franchi la frontière près de Wiesselbourg.

La diète a ordonné un armement général du peuple. En même-temps les étudiants sont partis pour la campagne et le comité central démocratique vient d'appeler la landsturm par des courriers et par affiches.

Le citoyen Thiers et la Révolution.

(Suite.)

Dans les églises, les ministres d'un culte sacré, oubliant que naguère ils ont béni l'arbre de la liberté élevé par le peuple acclamant la République, font des neuvaines et récitent des litanies au profit de l'enfant du miracle. C'est le régime des conspirations sourdes jusqu'à ce que bientôt, si l'on ne s'empresse de l'étouffer, la révolte partout organisée se lèvera ouvertement pour essayer d'établir la monarchie sur les ruines de la République.

Où, six mois à peine se sont écoulés depuis le jour où une monarchie décrépite croula sous les pavés. Les vaincus ont relevé audacieusement la tête et viennent nier les conséquences de la révolution. On a repoussé le droit au travail, mais pour cela cesse-t-il d'exister ? Non ! mille fois non !

Lorsqu'une idée, illuminant les esprits, a revêtu une forme précise, il y aurait folie à lui résister ; si l'on essaie de la comprimer, elle éclate. Aussi pour nous qui avons l'habitude de penser et d'agir conformément aux principes de la révolution, et qui connaissons la force d'expansion des idées qu'ils renferment, nous avons été moins déçus que surpris de voir rejeter le droit au travail. Ce droit n'a-t-il pas acquis aujourd'hui l'évidence d'un axiome ? Des écrivains sérieux, des économistes d'un talent reconnu ont cru devoir néanmoins le démontrer. Louis Blanc, du fond de son exil, lance une brochure pour soutenir ce droit contre le citoyen Thiers. Nous avons sous les yeux ces pages éloquentes où le jeune publiciste prenant corps à corps l'ex-ministre de Louis-Philippe, le presse de sa logique serrée et incisive, et met à nu cet esprit subtil et astucieux qui, une fois dépouillé de son enveloppe brillante, s'amoindrit et s'efface peu à peu.

Nous avons donné quelques extraits de cette brochure. Aujourd'hui nous signalerons à nos lecteurs un article consciencieux que nous venons de lire dans la Revue mensuelle. La Liberté de penser. Cet article a pour titre : *Encore un mot sur le droit au travail*. Après ce que nous venons de dire, on comprendra combien nous jugeons important de revenir sur cette question.

Le rédacteur de la Revue se borne à réfuter une objection, la seule qui lui paraisse mériter une attention sérieuse, et qui est ainsi conçue : « La société ne doit pas promettre plus qu'elle ne peut tenir. » Fier des raisons solides si convaincantes, la Liberté de penser établit que la société est solvable et très solvable, et que l'Etat en y contestant le travail ne prétendrait point offrir une prime d'encouragement à la paresse.

Par un petit nombre de mesures fort simples, il préviendrait la désertion des ateliers privés, réduirait sensiblement le nombre des ouvriers et diminuerait les chances de chômage. Il serait facile, en temps ordinaire, et possible en temps de crise à l'Etat de garantir le travail. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici que les extraits suivants de cet article remarquable :

« L'Etat ouvrirait à la mairie de chaque commune ou au chef-lieu de chaque canton, suivant les besoins du pays, un bureau où les chefs d'industrie seraient tenus de déclarer le nombre d'ouvriers dont ils ont besoin, et qu'ils ne peuvent trouver eux-mêmes.

« Les conditions du travail seraient débattues entre le patron et l'ouvrier, en présence d'un officier public, soit un délégué du conseil des prud'hommes, soit un magistrat, dont les fonctions auraient quelque analogie avec celle du juge de paix. Si le patron posait des conditions inacceptables, l'Etat aurait mille moyens de le ramener, et, dans tous les cas, la présence d'un

tiers empêcherait ces spéculations ignobles que l'on fait trop souvent sur les besoins et la misère de l'ouvrier sans travail. Quant à celui-ci, s'il ne voulait pas souscrire à des conditions que l'Etat jugerait raisonnables, il est évident qu'on ne lui devrait plus rien.

« Une fois les ateliers de l'industrie privée remplis, mais seulement alors, l'Etat serait obligé de fournir de l'ouvrage dans les siens, à tous les ouvriers inoccupés. »

Il eût été curieux de voir comment le citoyen Marrast qui, dans son rapport sur le projet de constitution a fait une profession de foi solennelle en faveur du droit au travail, aurait parlé à la tribune, dans le cas où il n'aurait pas tenu le fauteuil de la présidence.

Hélas ! les délégués des bureaux, les citoyens Thiers, Duvier, de Hauranne, Berrier, ne voulaient pas de ce droit. Que pouvait faire le citoyen Marrast ? mais ses paroles l'eussent précisément engagé ?

Eh, mon Dieu ! les premiers Paris du National n'ont-ils pas, pendant douze ans, sous la monarchie, ridiculisé l'importance vaniteuse de ces orateurs et de ces mêmes hommes d'Etat que M. Marrast ménage et flatte si bien aujourd'hui ?

Quand nous songeons aux républicains de notre première révolution, nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier : O vertu ! ô dignité de nos pères, qu'êtes-vous devenus ? Nobles cœurs qui saviez inspirer les grands courages et les sublimes dévouements, serait-il vrai qu'avec vous s'éteignit la dernière étincelle du feu sacré de la patrie qui embrasait vos cœurs ?

Ombres chéries de nos pères, ne vous éloignez pas. Notre œuvre est immense et difficile. Une monarchie bâtarde et méprisable a profondément corrompu les cœurs et dépravé les caractères. Nous travaillons à jeter les fondements de notre jeune République, et partout nos ennemis ouvrent des abîmes sous nos pas.

Ombres de Robespierre et de St-Just, veillez sur nous et protégez la France !

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 17 octobre 1848.

La commission nommée ce matin dans les bureaux pour l'examen du compte des dépenses secrètes sous le ministère du citoyen Sénard, se compose des citoyens Pagnerre, Pougeard, Radoult Lafosse, Ménard, Waldeck-Rousseau, Payer, de Rémusat, Roger (du Loiret), Crépu, Boudet, Decourant, Etienne, Sauteyra, Delaporte, Ferdinand Lasteyrie.

— L'Echo Républicain de Moselle, arrivé ce matin à Paris s'est vu obligé de retrancher de sa composition un article politique qui l'aurait exposé à une poursuite pour défaut de versement de cautionnement. Espérons qu'au premier mai la pensée sera libre de se manifester dans tous les formats sans être désormais obligée de se mutiler, ou de mourir étouffée par les lois fiscales.

— Depuis les dernières nouvelles si alarmantes que nous n'avions donné qu'avec réserve sur l'état de santé du citoyen Jules Favre, sa position a éprouvé une légère amélioration sans que l'on puisse dire encore que tout motif d'inquiétude a disparu.

— On annonce que le secrétaire-général de la préfecture de police, le citoyen O'Reilly va suivre le citoyen Ducoux dans sa retraite.

— Il n'est bruit aujourd'hui que de l'arrivée à Paris de M. Schredowski, aide de camp et secrétaire particulier du duc de Leuchtenberg, gendre de l'empereur de Russie : On le dit porteur d'une mission particulière fort pressante, mais rien n'a encore transpiré, et l'on se perd en conjectures sur le but de cette mission.

— Le citoyen Taschereau, va être, dit-on, nommé directeur-général de la police au ministère de l'intérieur.

— Un arrêté du ministre de la guerre vient de prescrire la rentrée dans Paris de tous les corps de troupes qui habitaient encore sous tente hors barrière, et l'installation de tous dans les casernes ou dans les camps barragés.

— Les nouvelles croix de l'ordre de la Légion d'Honneur viennent de paraître chez les marchands de décorations. Indépendamment des modifications prescrites par le décret provisoire du chef du pouvoir exécutif, on remarque la suppression de la couronne qui dominait les anciennes croix.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 16 octobre 1848.

Le citoyen Ducoux déclare que le passé des nouveaux ministres l'effraie ; il croit qu'on abandonne la République. Toutefois, il attendra les actes pour juger.

A la reprise de la séance, la parole est donnée au ministre de l'intérieur.

Un profond silence s'établit.

Le citoyen DUBAURE. La discussion qui vient d'avoir lieu ne me permet pas d'entrer dans de longs développements. Elle se résume moins en attaques sérieuses qu'en suppositions, en conjectures, en hypothèses ; elle s'est attachée beaucoup moins au cabinet actuel et à sa formation qu'au cabinet ancien et aux causes de sa retraite.

Sur cela, l'Assemblée le comprend, je n'ai rien à dire. Quand le général Cavaignac m'a fait l'honneur de m'appeler pour me confier un portefeuille, le cabinet précédent était dissout ; j'ai été complètement étranger à tous les motifs de sa retraite, et ces motifs n'ont été pour rien dans la constitution du cabinet nouveau.

Je le répète, nos collègues n'étaient déjà plus ministres quand j'ai été appelé par le général Cavaignac. A ce moment, je l'avoue, j'ai hésité, non pas que je ne sentisse en moi le dévouement nécessaire pour chercher à faire le bien du pays, mais je prévoyais les attaques qui seraient dirigées contre ma personne.

Et cependant quand j'ai pensé qu'il ne s'agissait que d'un pouvoir temporaire et de quelques semaines exercé jusqu'au moment où serait définitivement constitué le gouvernement de la République, j'ai craint que mon refus ne fût attribué à un calcul égoïste plus qu'à des motifs de convenance. (Mouvement divers.)

Il me reste un juge à entendre, c'est vous : si j'ai eu tort, vous me le direz et j'accepterai votre arrêt sans murmure. (Très-bien ! très-bien.)

L'orateur répond ensuite aux diverses attaques dirigées contre la politique de conciliation.

Après un discours du citoyen Girard, la clôture est prononcée.

Il est procédé au scrutin sur l'art. 1^{er} du projet de décret.

En voici le résultat :

Nombre des votants,	725
Majorité,	363
Pour,	570
Contre,	155

L'art. 1^{er} est adopté.

La séance est levée à six heures.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 17 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

La séance est ouverte à midi et demi.

Le procès-verbal est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de constitution (chapitre 8 du pouvoir judiciaire).

Avant de passer à l'article 84, l'Assemblée revient à l'art. 83 et sur la décision qui ajoute la cour des comptes aux juridictions qui seront à la nomination du président de la République.

L'amendement de M. la Porte serait un paragraphe additionnel à l'article 83. Il est ainsi conçu :

« Les membres de la cour des comptes ne peuvent être nommés et ne peuvent recevoir d'avancement que sur la proposition du conseil d'Etat. Le citoyen Dupin aîné fait remarquer que cette question viendra dans la discussion des lois organiques.

L'amendement est mis aux voix et rejeté.

« Art. 84. Les magistrats du ministère public sont nommés par le président de la République. »

M. Bousigne demande qu'on ajoute : *et révocables à volonté*. (Adopté.)

Le citoyen Charamaule, au nom du douzième bureau, présente le rapport sur les élections de la Martinique. La validité de ces élections a été contestée par de nombreuses protestations. Ces protestations signalent les incertitudes des colons, en présence des débats élevés au sein du comité des colonies, on s'y était élevé contre l'instruction du 27 avril, émanée du gouvernement provisoire, et l'on y avait proposé un projet de décret portant que les colons seuls seraient appelés à voter.

Les colons se sont trouvés sous le coup de l'intimidation.

Le rapport conclut à l'annulation de l'élection du citoyen Bissette, et à une enquête sur les autres élections.

Le cit. BORY-PAPY, homme de couleur. (Profond silence.) Je viens donner quelques explications au sujet du rapport qui vient de vous être présenté, et combattre la pensée d'une enquête qui serait certainement fort mal interprétée aux colonies.

Il faut que la vérité entière soit connue sur les élections de la Martinique. Le rapport semble vouloir contester au gouvernement provisoire l'acte par lequel le suffrage universel est appliqué aux colonies ; c'est contre cette pensée que je proteste.

Pas d'affiches électorales à la Martinique, pas de gravures, des journaux paraissant seulement une fois par semaine, pas de listes imprimées. Il y a cinq mille blancs et vingt mille hommes de couleur dans cette colonie. Il y a eu 20 mille voix, sur lesquels nous avons obtenu 19 mille voix, c'est-à-dire la presque unanimité. Je demande à l'Assemblée si des fraudes nous eussent donné cette unanimité ? (Très-bien ! Aux voix ! aux voix !)

La clôture de la discussion est mise aux voix et prononcée.

Le cit. Levasseur demande une enquête sur les élections contestées.

L'enquête est rejetée.

Les citoyens Bory-Papy et Scholcher sont admis et proclamés. Quant à l'élection du citoyen Bissette, l'Assemblée va statuer.

La séance continue.

BOURSE DU 17 OCTOBRE.

Les transactions voudraient se baser sur les affaires de Vienne ; on attend la fin des événements avec anxiété, personne n'ose s'aventurer auparavant.

Les transactions sont donc fort restreintes ; mais il circule de fâcheuses nouvelles sur Milan. Les soldats hongrois se battent contre les Croates. Le peuple fait cause commune avec la Hongrie ; c'est une guerre affreuse, dit-on.

Les fonds publics s'en ressentent : le 5 p. 0/0, laissé à 68 85, commence à 69 10, pour tomber au plus à 68 65 ; baisse, 20 centimes. Le trois, de 44 50, descend à 44 25. L'emprunt fait 68 90.

Les chemins de fer sont stationnaires. Orléans est à 621 25, Avignon-Marseille, 200 ; enfin le Nord fait 360.

Le manifeste du ministère, comme on le voit, n'a produit aucun effet sur la bourse.

Chronique locale.

La taxe du pain, pour la seconde quinzaine d'octobre, a été fixée ainsi qu'il suit :

Pain de ménage,	29 cent.
Pain vendu sur les marchés,	36

— L'association fraternelle des ouvriers lyonnais, dite les *Fourmis réunies*, prévient le public qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie, blouses, chemises, trousseaux, et en général tout ce qui a rapport aux habillements d'hommes et de femmes.

Elle prévient qu'elle vient d'ouvrir un atelier de couture et de blanchissage. Elle se charge en outre du raccommodage du linge des ouvriers qui seraient célibataires.

Le magasin et le siège de la société est situé rue Quarantaine, 17.

— Avant-hier, un enfant dont les parents demeurent rue Belle-Cordière, a eu l'œil gauche brulé par de la chaux vive qu'un autre enfant lui a jeté à la figure en jouant.

— Le citoyen général d'Uzer, qui commandait à Bayonne le département des Basses-Pyrénées, est envoyé à Lyon en la même qualité.

AVIS. — Les membres du bureau de la corporation des travailleurs sur cuivre, préviennent leurs confrères ainsi que les patrons, qu'ils trouveront des exemplaires du projet de leur association, chez le citoyen Bochet, cafetier, place de la Charité, angle de la rue des Marronniers, et chez le citoyen Morand, rue Thomassin, 10, au 2^e.

Il y aura réunion dimanche 22 courant, à dix heures du matin, chez le citoyen Bochet, cafetier.

— Hier matin, dans la rue de l'Archevêché, un homme a reçu en pleine poitrine le timon d'une voiture qui se rendait au marché St-Jean. La violence du choc a renversé ce malheureux qui a été transporté presque sans mouvement dans une maison voisine où tous les soirs lui ont été prodigués.

— Le général Rachis, commandant la 5^e division militaire, dont le siège est à Dijon, a été victime, il y a deux jours, d'un accident déplorable. Le cheval qu'il montait s'étant cabré à la promenade, son cavalier a perdu l'équilibre et est allé heurter un arbre avec la tête. Le choc a été si violent que le crâne a été brisé, et que la mort s'en est suivie presque instantanément.

— Par arrêté du préfet du Rhône, les citoyens Picou et Brun, percepteurs des contributions directes à Saint-Sixte et à Ner-

vieux, ont été suspendus à raison d'actes d'hostilité commis à l'occasion de l'élection d'un membre du conseil général.

— La commission médicale nommée par M. le maire de Lyon, pour examiner les ouvriers qui demandent à faire partie des colonies agricoles de l'Algérie, a déjà délivré un grand nombre de certificats.

— M. Debry, sous-préfet de Saint-Amand sous le dernier gouvernement, vient d'être appelé à la préfecture de Vaucluse. Les monarchistes triomphent; vive la République!

CERCLE MUSICAL. — GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

Donné le samedi 21 octobre 1848, à 8 heures du soir.
Au bénéfice de M. et Mlle Feitlinger, assisté par la musique du 9^e Dragons.

Pour les solos instrumentaux :

MM. Thibault, chef de musique du 9^e Dragons; Lecomte, 1^{er} ophicléide; Moslaix, 1^{er} cornet à pistons du même régiment.

La partie vocale :

MM. Ulielle, Baryton; Louis Viollet, ténor; Feitlinger, martin; Mlles Naldy et Fanny.

Programme. — Première partie.

- 1^o Ouverture de l'Italienne à Alger, avec solo de cornet à pistons, exécuté par M. Moslaix.
- 2^o Air de *Fra-Diavolo*, chanté par M. Feitlinger.
- 3^o Duo de la *Norma*, chanté par Mlles Naldy et Fanny.
- 4^o Fantaisie de *Jessy*, avec solo de Saxhorn en mi b et si b, exécutée par MM. Dinor et Trisquier.
- 5^o Grand air de la *Favorite* (oui, ta voix m'inspire), chanté par M. Louis Viollet, amateur.
- 6^o Air des *Diamants de la couronne*, chanté par Mlle Naldy.
- 7^o Air de la *Jaive* (Rachel, quand du seigneur), exécuté par M. Thibault, Saxhorn en si b.

Deuxième partie.

- 8^o La bénédiction des poignards, solo exécuté par M. Lecomte, saxhorn basse. (Meyerberr.)
- 9^o Duo du *Barbier*, chanté par M. et Mlle Feitlinger.
- 10^o Les derniers moments d'un châtreux, chanté par M. Ulielle.
- 11^o *Roméo*, grande valse exécutée par le 9^e Dragons. (Jessy.)
- 12^o La *Fauvette du canton*, chantée par Mlle Fanny. (Clopino.)
- 13^o Nouvelle *Tyrolienne*, chantée par M. Feitlinger.
- 14^o Le *Lilas blanc*, romance. (E. Arnaud.) La *Zambinella*, chansonnette (P. Henrion), chantées par Mlle Naldy.
- 15^o *Polka allemande*, exécutée par le 9^e Dragons.

Le piano sera tenu par M. Rhein.

Prix d'entrée, 2 fr.; place réservée, 3 fr.

On se procure des billets d'avance chez le concierge du Cercle Musical et chez tous les marchands de musique et libraires.

SOIES.

Aubenas, 14 octobre 1848.

Le marché d'Aubenas conserve sa physionomie animée. — Les cours restent très-fermes de fr. 35 à fr. 37 le kilogr. pour les soies de première qualité; fr. 32 à 34 pour celles de deuxième et fr. 30 à 31 50 pour le médiocre et inférieur.

Il y a seulement une réduction très-notable sur les quantités produites à la vente; et il est aujourd'hui bien évident que l'on a infiniment exagéré, au début de la campagne, l'abondance des produits.

D'ici à peu de temps, les acheteurs ne trouveront pas à se procurer largement.

Au dernier marché de Joyeuse, il s'est fait peu d'affaires, à cause de la proximité de la foire, qui a eu lieu le 16 du courant. — La marchandise y était peu abondante et bien tenue.

Les filatures d'ordre sont rares et bien peu offertes. Ce qui se paie de fr. 43 à 46 le kilogr., selon le titre et le mérite.

A Marseille, pendant la semaine qui vient de finir, sur 60 balles arrivées, 20 balles ont eu preneurs à fr. 43. Le solde de cette partie reste en magasin, par suite du manque d'ordres d'achat ou de la ténacité des détenteurs.

Il n'y a pas eu d'affaires dans les qualités qui étaient antérieurement en magasin.

41 balles Mestoup C. et L. C., à fr. 12	» à 13
4 » Mestoup Sellé,	13 » » »
2 » « L. G.,	13 » » »
1 » Perse,	11 » » »
3 » Payembo,	43 25 » »
2 » Castravan à l'esp.,	12 » » »

Spectacles du 15 octobre.

GRAND-THÉÂTRE. — Riche damour, v.; Deux Papas très-Bien; Robert-le-Diable, chansonnette. Le Tailleur et la Fée, v.

CELESTINS. — La Tatrice, c.; Les Enfants d'Edouard, v.; Les Meuniers, b.

COLISÉE. — Représentation extraordinaire: Ascension sur la boule, Jeu de Globe à cheval; Un anglais au manège; M. Baucher montera *Partisan*; Exercices du jeune Soulier; etc., etc.

Espagne.

Madrid, 10 octobre 1848.

Les forces carlistes en Catalogne redoublent d'audace, et se recrutent tous les jours depuis le succès qu'elles ont obtenu sur les troupes de Bonfill, qui a succombé, et sur le colonel Figuerola, qui a été aussi grièvement blessé dans une autre rencontre.

Cabrera se trouvait le 2 octobre à Caldenetas avec 900 hommes d'infanterie et 60 chevaux. Gilbert et Estarús l'évent dans le Campourdan les contributions que le peuple doit au gouvernement. Un autre parti qui se trouvait le 4 dans la ville d'Olot a demandé 100 rations pour les prisonniers qu'il venait de faire.

Dans le Maestrazgo les carlistes se renforcent également. Lors de la nomination du général Villalonga, nous présagions qu'il emploierait dans ce malheureux pays des moyens de sang et de terreur. Nous ne nous étions pas trompés, et il vient de mettre ce cruel système en pratique. On assure qu'il vient de faire fusiller cinq carlistes à Castellon, trois à Liria, et un à Paterna. Sans nul doute, les carlistes vont user de représailles, et nous allons nager dans le sang, grâce au modérantisme des agents de Christine.

La faction qui est entrée ces jours derniers à Segorbe, était commandée par les colonels Ramon Flores et Ramon Gayeta, qui avaient 300 fantassins et 50 cavaliers.

Un autre parti carliste de 250 fantassins et 16 cavaliers est entré le 4 à Betera, d'où il s'est rendu à Moncada où il a frappé une contribution de trois mille réaux.

On assure qu'un autre carliste a été fusillé à Mosqueruela.

On a saisi dimanche dernier le journal progressiste *el Clamor*, parce qu'au lieu de faire un article de fonds politique, il se borne à publier les débats de l'assemblée nationale de France.

Il paraît que le général Calonge, gouverneur de Madrid, va être remplacé par le général Jyme Ortega; il serait nommé à son tour inspecteur-général des douaniers. Ces deux vaillants généraux étaient : Ortega, lieutenant, et Calonge, commandant en 1845. Vous voyez que depuis lors ils n'ont guère eu occasion de faire preuve de grand mérite. Mais ils ne sont ni forts ni expérimentés dans l'art de la guerre, en revanche ils s'entendent parfaitement au métier de courtisans et d'espions, surtout le sieur Ortega, qui a gagné plus d'un grade en dénonçant ses frères d'armes.

Ros de Qlano, inspecteur général actuel des douaniers, passe, assure-t-on, à la capitainerie-générale de Burgos, vacante par la mort de l'ancien chef carliste Fulgoso, que Narvaez avait élevé à ce poste.

La *Gaceta* publie un état de situation de la banque San-Fernando, duquel il résulte que sur les 115,570,700 réaux de billets qui étaient en circulation la semaine dernière, on a amorti 1,221,300 réaux. Les existences en numéraire étaient de 33,813,435 réaux.

Le célèbre écrivain Alberto Lista, honneur de la littérature espagnole, vient de mourir à Cadix, dans un âge avancé. (*Journal du Peuple*.)

Nouvelles diverses.

La répulsion pour le gouvernement nouveau est telle, que le *National*, — le *National* lui-même! — annonce aujourd'hui que plusieurs fonctionnaires et des membres de la commission municipale sont disposés à suivre l'honorable exemple du citoyen Ducoux, et à donner leur démission.

— On lit dans la *Démocratie pacifique* :

« Un garde national qui était allé à Lille et de là en Belgique, et qui avait fait une ample provision de cigares de contrebande, rentrait ces jours derniers dans son domicile sans y être attendu. Après avoir embrassé sa femme, qui était fort troublée, il commençait à se débarrasser de ses nombreux cigares, en se félicitant du tour qu'il venait de jouer à la régie, lors qu'un individu qui s'était caché à son arrivée, et pour cause, s'avança, et plaçant la main sur le corps du délit, dit, en s'adressant au mari : — Détrompez-vous, monsieur, la régie avait les yeux sur vous, et je vais dresser procès-verbal. — La femme, surprise d'abord, comprend bientôt, et en femme d'esprit (elles en ont toutes dans ces circonstances), feint de ne pas connaître le prétendu agent de la régie, et s'empresse de le supplier. Celui-ci résiste d'abord, enfin il veut bien ne pas verbaliser en considération de madame. Là-dessus il est invité à déjeuner, à venir souvent, tous les jours, ce qu'il ne manquera pas de faire. Du reste, le mari l'a présenté à toutes ses connaissances comme son meilleur ami. »

— Plusieurs représentants, sincèrement dévoués à la République et à la prospérité de la France, se sont réunis pour proposer la suppression de l'art. 111 du projet de constitution comme constatant fatalement la possibilité du retour à un état de choses que tous les bons citoyens s'efforcent d'éviter par une confiance entière dans les destinées de la République. Toutefois, un décret spécial serait voté sur les conséquences de l'état de siège. Chacun comprendra la sombre couleur qu'un article relatif à cette mesure extrême répandrait sur toute la constitution, qui est un pacte fondamental et non un acte de destruction.

— On assure que le gouvernement aurait enfin admis le principe de la division du territoire algérien en départements et en arrondissements, et que le général Cavaignac se serait rendu à cette idée, dont il était si éloigné à son départ de la colonie. Le général Lamoricière, qui avait depuis longtemps son opinion faite à cet égard, s'occupe activement d'un projet de décret qu'il soumettrait prochainement à l'appréciation de l'Assemblée nationale.

— Nous lisons dans un journal :

« Une puissante association est en train de se former avec l'adhésion et le concours de soixante représentants siégeant à la Montagne. Cette association aura pour titre : *Solidarité républicaine contre le rétablissement de la royauté*. »

« La cotisation sera de 6 fr. par an. On compte qu'elle réunira facilement 25,000 adhérents dans Paris, et étendra promptement ses ramifications sur toute la France, et probablement aussi à l'étranger. »

Nous ne serons pas des derniers à nous associer à cette manifestation. Nous avons l'espoir que nos amis nous imiteront.

LE BERGER DE M. DE GENOUDE. — Aux dernières élections de l'Orne, un jeune avoué d'Argentan, blanc, des plus blancs, s'est travesti en berger pour gagner une voix à M. Vaudoré, candidat de sacristie. Le moderne Apollon est allé au milieu de la plaine prendre la place d'un gardeur de moutons, afin que celui-ci eût le loisir de porter son vote saint dans l'urne électorale. Mais, ô mésaventure! moutons et chiens ne connaissant pas la voix du nouveau pasteur, se sont enfuis sur le terrain d'un voisin qui ne paraît pas, lui, très-légitimiste. En effet, ce propriétaire, au grand scandale de la gent à robe noire, a fait irrévérencieusement un procès au nouveau Tyrois. L'affaire a dû paraître cette semaine devant le juge de paix d'Argentan.

UN BOEUF MONSTRE. — Le citoyen Romain, brasseur à Tréport, possède depuis 5 ans un bœuf qui a atteint des dimensions vraiment prodigieuses : il a 3 mètres 18 centimètres de longueur, 3 mètres 35 centimètres de circonférence, et 2 mètres 25 centimètres de hauteur. On le nourrit principalement avec les grains qui ont servi à la fabrication de la bière.

— La retraite de Mlle Rachel, motivée sur la destitution de M. Lockroy de ses fonctions de directeur du Théâtre Français, a amené une certaine agitation parmi le personnel de la Comédie-Française. On dit même qu'un grand nombre des sociétaires sont disposés à la suivre dans sa retraite. Espérons, que dans l'intérêt de notre première scène, chacun reviendra sur une suite de détermination qui ne doivent être que la conséquence d'un malentendu regrettable.

— La ville de Paris qui avait commandé à l'industrie 300,000 mètres de drap, destinés à l'habillement de la garde mobile parisienne, et qui n'en a employé qu'une partie, vient de se décider à faire exporter le surplus de sa commande non utilisée pour ne pas en inonder le commerce.

— On assure que les départs des colons algériens auront lieu à l'avenir deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, afin de ne pas faire coïncider les transports et les arrivées avec les mauvais temps en mer et dans la colonie.

Le directeur-gérant, FAUKES.

Bourse de Paris, du 17 octobre 1848.

Cinq pour cent.....	68 65	Emprunt Romain.....	62 76
Dito, fin courant....	68 80	Emprunt Belge 1840....	77 50
Trois pour cent.....	44 35	Actions de la banque....	1555 00
Dito, fin courant....	44 25	Obligations de la ville....	00 00
Quatre pour cent.....	00 00	Obligation piémontaise....	875 00
Rente de Naples.....	80 50	Quatre canaux.....	842 00
Dette active d'Espagne..	00 00	Jouissance des 4 canaux....	00 00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	300	Orléans-Bordeaux.....	370 00
Versailles, rive droite. d.	405	Nord.....	360 00
— rive gauche....	400	Paris-Lyon.....	362 50
Paris-Orléans.....	620 00	Paris-Strasbourg.....	335
Paris-Rouen.....	387 50	Tours-Nantes.....	317 55
Rouen-Havre.....	187 50	Montreuil.....	»
Marseille-Avignon.....	195	Dieppe.....	»
Strasbourg-Bâle.....	81 25	Charleroy.....	»
Centre.....	236 25	Lyon-Avignon.....	»
Amiens-Boulogne.....	»	Fampoux.....	»

Le directeur de la MINERVE (association mutuelle sur la vie) a l'honneur de rappeler à MM. les Souscripteurs qu'ils ne peuvent, sous aucun prétexte, se libérer entre les mains des représentants de la Compagnie; qu'ils doivent adresser directement leurs versements à Paris, faubourg Montmartre, 57, soit en espèces ou billets de banque, mandats sur Paris, sur la Banque ou sur la poste, l'Administration ne pouvant se charger de faire les recouvrements.

La MINERVE compte 41,000 assurés.

S'adresser, pour les assurances et tous renseignements, à la Direction de Lyon, rue du Commerce, 30.

ANNONCES.

MAGASIN DE L'EUROPE,

rue Bellecour, 26.

Vente par liquidation de toutes les marchandises consistant en Soieries, Draperies, Schals, Lainages, Rouenneries, Nouveautés, Bonneterie, Fourrures, sur le prix desquels il sera fait un grand rabais.

Vaste magasin de l'Europe, à louer de suite, ensemble on séparément.

On désire de suite, une jeune orpheline ou une dame veuve, de 20 à 25 ans, ayant reçu de l'instruction, pour gérer une Librairie, Cabinet de lecture et un petit ménage.

S'adresser au Bureau du Journal, ou à M. Berth, poste restante.

DAGUERRÉOTYPE ARTISTIQUE

De M. Adrien BERTRAND, Ci-devant place des Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39 (précédemment quai d'Orléans), Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROÏTÉ.

Epreuves de choix et SIGNÉES.

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

La Révolution de Vienne.

L'OFFICE PARISIEN se charge des abonnements à tous les journaux de Paris, à des conditions plus économiques que par tout autre mode d'abonnement, même direct. S'adresser au Salon de Lecture, place de l'Herberie, 2.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercurel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Prix : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr.

— Les injections infallibles, 3

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, is-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

A LOUER,

Rue des Célestins, n. 8.

Magasin et arrière-magasin très bien placé pour un charcutier; il y a aussi un entre-sol. S'adresser, sur les lieux, au concierge.

A VENDRE.

Une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, s'adresser à M. Velard, place Napoléon, 13, à la Guillotière, à gauche du pont.

A VENDRE

POUR CAUSE DE MALADIE,

Un fonds de cabaret, situé rue de la République, n° 57, avec son matériel, billard, accessoires, lits, ustensiles, etc., etc. S'y adresser.

Imprimerie de veuve ARNÉ, gr. rue Mercière, 44.